

# VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale OCTOBRE 2023



## VIDÉOPROTECTION:

### 23 caméras seront installées sur 21 sites différents

La commune va se doter d'un nouveau système de caméras de surveillance plus performant en remplacement de l'ancien matériel devenu obsolète et quasi inopérant. Le Conseil Municipal a approuvé le projet de vidéo protection permettant la sécurisation de nombreuses zones de notre commune pour un montant total de 249 000 € (dont 70 % de l'investissement seront subventionnés). La vidéo protection est un outil destiné à l'amélioration de la tranquillité et de la sécurité publique sur la ville. Encadré par la loi, ce dispositif permet de concilier la sécurité des personnes et des biens avec les libertés publiques et individuelles. Elle revêt un caractère essentiellement préventif et s'inscrit dans un dispositif local global de prévention de la délinquance. Elle est indissociable et complémentaire à la présence, dans l'espace public, de la police et de la gendarmerie. L'objectif est de prévenir les atteintes aux biens et aux personnes, identifier les auteurs, réguler la circulation urbaine, sécuriser les bâtiments et les sites communaux.

La collaboration efficace de la ville avec la gendarmerie a permis d'engager une réflexion globale et de définir une stratégie commune de lutte contre la délinquance.

« INSTALLATION  
D'UN NOUVEAU SYSTÈME  
DE VIDÉO SURVEILLANCE »



Chères Valdahonnaises,  
Chers Valdahonnais,

Depuis la rentrée de septembre, de nombreuses manifestations se sont enchaînées à Valdahon. Le forum associatif au gymnase Pierre Nicot a connu un bel engouement début septembre tout comme la première édition du rallye du plateau valdahonnais. Bravo aux organisateurs ! Et début octobre, des actions ont été menées dans le cadre de la semaine bleue pour mettre en valeur nos Aînés, qui restent au cœur de nos préoccupations. Octobre Rose, mois de sensibilisation et de prévention du cancer du sein, est une période phare d'animations pour le CCAS de Valdahon et ses agents qui se mobilisent pour défendre haut et fort cette belle cause de santé publique. La marche urbaine a attiré un public en nombre dans une belle ambiance festive sur une place de Gaulle méconnaissable tout en rose ! Merci à tous pour votre participation.

La sécurité de nos concitoyens est un cap que nous nous sommes fixé. Nous avons déjà renforcé notre police municipale et mis en place la participation citoyenne pour lutter efficacement contre les cambriolages et les dégradations. Gardons en tête que notre société a évolué et l'insécurité ou le sentiment d'insécurité trouvent leur source dans le recul des valeurs collectives, du sens de l'intérêt général et du civisme au profit de l'individualisme. Dans une telle situation, la prévention reste essentielle, c'est pourquoi nous devons renforcer la protection des personnes et des biens par l'installation de 23 caméras dans les endroits stratégiques. L'aboutissement de ce dossier tentaculaire a été rendu possible par l'exceptionnelle collaboration que nous avons menée avec la gendarmerie de Valdahon. Je remercie Stéphane Lescure, Maire adjoint et élu en charge de ce dossier, pour l'immense travail réalisé.

J'ai été très émue et indignée de constater que le parcours Vitæ avait subi d'importantes dégradations suite aux passages des engins de chantier, mis en œuvre pour l'abattage des bois menaçants. Nous avons donc réclamé que les chemins de notre belle forêt des Epesses soient remis au plus vite dans leur état initial. Notre forêt communale est en souffrance. Une page de cette édition est d'ailleurs consacrée à ce phénomène qui nous inquiète. Grosses chaleurs et parasites déstabilisent tout un écosystème : notre forêt, comme tant d'autres, est en danger. Nous avons donc sollicité les services de l'ONF et nous souhaitons qu'ils organisent une réunion publique sur ce sujet préoccupant.

Face aux nombreuses demandes non pourvues de réservations des salles de l'Espace Ménétrier mais aussi en raison de la capacité restreinte (moins de 300 personnes) de sa salle principale, nous devons de trouver une solution. Une consultation avait été engagée et le résultat a été appliqué, celui de réhabiliter une friche commerciale plutôt que de supporter les coûts trop importants d'un bâtiment neuf. Certains se posent des questions sur ce dossier. Le projet de la salle polyvalente est en voie de finition. Pourquoi une si longue attente ? La Covid a repoussé les délais dans un premier temps puis de l'obtention de subventions. Nous ne voulions pas nous lancer dans une telle opération sans connaître le montant

des aides allouées pour un tel projet. Ce bâtiment étant une friche commerciale, cela nous permet notamment de pouvoir bénéficier d'une subvention de l'Europe importante, permettant d'atteindre un montant total de subventions attendu estimé à 80 % du coût total des travaux. Le premier coup de pioche devrait être donné en juin 2024 avec une fin des travaux en juillet 2025.

Le chantier de rénovation énergétique de l'école élémentaire Lavoisier a débuté par la mise en œuvre cet été de locaux modulaires. Ces derniers ont permis d'accueillir les élèves ainsi que l'équipe pédagogique pour la rentrée en septembre et resteront en place durant toute l'année scolaire. Les travaux de démolition intérieure réalisés dernièrement vont permettre l'exécution de l'extension au niveau du pignon Nord accueillant les locaux techniques. En parallèle, l'isolation des façades extérieures et des combles débutera dans quelques semaines. L'école sera revêtue d'une nouvelle enveloppe d'ici le printemps 2024. Les finitions intérieures et la mise en place des installations techniques s'effectueront jusqu'en juin 2024 pour une livraison durant l'été. Les élèves ainsi que le corps enseignant pourront réaliser la rentrée scolaire 2024 dans l'école rénovée et dont le niveau de confort sera nettement plus qualitatif pour notre plus grande satisfaction. Ces travaux de rénovation énergétique vont apporter également des économies notables des charges de chauffage permettant ainsi des diminutions budgétaires.

Le guichet de la gare SNCF de Valdahon est menacé de fermeture ! Cette permanence tenue par un agent de la SNCF rend pourtant un service inestimable à destination des personnes ne maîtrisant pas forcément les applications mobiles ou encore l'achat de billet à un distributeur automatique. Lorsqu'il s'agit de dispenser des conseils personnalisés ou d'être à l'écoute des usagers, les machines ne peuvent pas tout ! C'est donc auprès de la SNCF et de la Région que nous avons plaidé la cause de Valdahon. Cette fermeture est pour l'instant suspendue et je garde bon espoir d'avoir été entendue et de pouvoir obtenir confirmation du maintien de ce guichet. D'autre part, nous échangeons depuis plusieurs mois avec la région pour être un point de passage du réseau interurbain « Mobigo ». Valdahon est un lieu de passage stratégique entre Besançon et Pontarlier, il nous paraît donc essentiel que cette liaison de bus puisse marquer une halte sur notre commune. D'ailleurs, le nouveau quai bus récemment construit est parfaitement en adéquation avec la stratégie de développement des mobilités sur le territoire. J'espère pouvoir vous donner prochainement de bonnes nouvelles quant à l'aboutissement de ce projet.

*Bien à vous,*  
**Sylvie Le Hir**  
Maire de Valdahon



# Vidéosurveillance



## UN SCHÉMA D'IMPLANTATION COHÉRENT

- Pour lutter contre la délinquance, des caméras vont être implantées dans certains secteurs de l'espace communal :
  - ✓ Sur les différents carrefours : giratoire du Gros Chêne, feux tricolores de la Grande Rue et de l'Avenue Burnez
  - ✓ Sur les sorties : routes de Morteau, de Vercel, de Vernierfontaine, et du camp militaire
  - ✓ Place de Gaulle et Maison des Services
- Pour protéger les espaces publics communaux :
  - ✓ L'Hôtel de Ville, les écoles, le périscolaire, le parking Ménétrier, le complexe sportif, la Médiathèque



## QUID DE L'ANCIEN SYSTÈME

En 2015, des caméras ont été installées au centre-ville et aux croisements principaux de la ville. Les ateliers municipaux avaient été dotés également de caméras et d'alarme. Les efforts d'implantation de vidéoprotection ont été poursuivis en 2016 et 2017 avec de nouvelles caméras. On constate aujourd'hui que le matériel de vidéosurveillance actuel est devenu au fil du temps complètement obsolète et quasiment inopérant. Les anciens dispositifs de vidéoprotection avec toutes les caméras vont donc être totalement retirés et recyclés pour laisser place à un matériel loué à la pointe de la technologie. Ce sont donc différents types de caméras qui vont être loués pour éviter l'obsolescence sur cette technologie très évolutive.



**LES MOYENS UTILISÉS :** Une technologie de transmission moderne grâce à un réseau de fibre optique. Pour la mise en œuvre et la fixation des caméras, différents supports seront utilisés comme des feux routiers ou bâtiments communaux. Pour certaines zones, des mâts pourront également être ajoutés

**ENREGISTREMENT DES IMAGES :** Si le système de vidéoprotection enregistre en continu, les images ne seront visionnées que pour répondre aux éventuelles réquisitions des forces de l'ordre et ce, afin de respecter la vie privée de chacun tout en luttant contre les incivilités. Les images seront supprimées automatiquement.

**VISIONNAGE DES IMAGES :** Seuls ont accès aux données en temps réel et enregistrées :

- le responsable du service de la Police Municipale,
- Le Maire, en tant qu'officier de police judiciaire et responsable du système.

Ces personnes sont seules habilitées à procéder à l'extraction des données pour les besoins exclusifs d'une procédure judiciaire.



# Cœur de ville



## VIE MUNICIPALE

### • Agenda municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 9 novembre à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

### • Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

### • Rendez-vous en ligne pour CNI/Passeport

<http://www.valdahon.com/vos-demarches/prendre-un-rendez-vous-pour-un-passeport-ou-une-carte-didentite.html>

## • INFOS PERTURBATIONS sur [www.valdahon.com](http://www.valdahon.com)



Tout savoir sur les travaux, les routes coupées, les problèmes de réseaux,...

## SUCCÈS D'OCTOBRE ROSE

Le 6 octobre dernier, le village rose installé place de Gaulle et la marche urbaine ont attiré de nombreux participants à cette nouvelle et belle édition d'Octobre Rose. Merci à tous les organisateurs, notamment les agents du CCAS de Valdahon, les partenaires et bénévoles.

Et n'oublions pas qu'il s'agit d'avertir le public sur les dangers du cancer du sein et l'importance du dépistage.



## DU NOUVEAU AU CIMETIÈRE



### Caveaux dans l'extension

Les premiers caveaux ont été réalisés dans l'extension du cimetière. Désormais les réservations de concessions y sont disponibles grâce au formulaire téléchargeable sur le site de la ville ou à demander à l'accueil de la mairie.

### Le columbarium mural

La commune de Valdahon vous propose des concessions urnes dans le columbarium de l'extension du cimetière. Le mur de l'entrée du cimetière est actuellement percé de trous (réservations) destinés à accueillir des urnes en inox. La commune vous vend la concession et l'urne en inox. Depuis 2020, il y a 20 emplacements mais des réservations seront carottées ultérieurement en fonction de la demande.

Une urne est vendue par la commune à la famille du défunt ainsi que son emplacement. Elle est individuelle et économique. Pour la crémation, la famille fournit l'urne au crématorium pour le recueil des cendres avec une plaque d'identification (soit une petite plaque autocollante à faire graver, soit faire graver le couvercle de l'urne). Pour les fleurs et arbustes, rien ne peut être fixé sur le mur. Le prix de l'urne s'élève à 200 € pour une durée de 50 ans.

Les démarches doivent se faire auprès de la mairie: achat de la concession et de l'urne, numéro de l'emplacement...  
S'adresser à Carine Viennet – Tél. 03 81 56 23 88  
Courriel: [mairie@valdahon.com](mailto:mairie@valdahon.com)



## USAGE DES TROTTINETTES

Les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards sont considérés comme des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Ces nouvelles solutions pour nous déplacer au quotidien font l'objet d'une réglementation (\*) qui leur est propre.

Dans l'objectif de garantir une circulation apaisée entre les différents usagers, il s'agit de créer les conditions d'un usage responsable et sécurisé pour tous.

Voici ce que dit la réglementation :

### Ces engins de déplacement personnel motorisés sont interdits :

- aux enfants de moins de 14 ans

- au transport d'un passager

- à la circulation sur les trottoirs

- au port des écouteurs durant la conduite

- La conduite des EPDM est interdite aux enfants de moins de 14 ans.

- L'assurance responsabilité civile spécifique EPDM est obligatoire pour les dommages que vous pourriez causer avec votre EPDM aux autres usagers (renseignez-vous auprès de votre assureur).

- La conduite d'un EPDM non bridé par le constructeur à 25 km/h est interdite sur la voie publique.

- La circulation des EPDM est interdite sur les trottoirs.

- En agglomération, la circulation est obligatoire sur les bandes cyclables lorsqu'il y en a ou les axes limités à 50 km/h ou moins.

- Hors agglomération la circulation n'est autorisée que sur les bandes cyclables ou les voies vertes.

- Le port des écouteurs est interdit durant la conduite d'un EPDM.

- Depuis le 1er juillet 2020, tous les EPDM doivent être équipés de feux de position à l'avant et à l'arrière ; d'un système de freinage puissant ; d'un avertisseur sonore et de catadioptres disposés à l'arrière de chaque côté.

- Le transport d'un passager est interdit

- Le port du gilet réfléchissant est obligatoire de nuit, il est recommandé le reste du temps.

- Le port du casque n'est pas obligatoire, mais il est recommandé.

### Les sanctions prévues par la loi

- 1 500 euros pour la conduite d'un EPDM non bridé par le constructeur à 25 km/h.

- 135 euros pour la circulation sur un trottoir ou la conduite d'un EPDM débridé.

### Les engins non motorisés :

Les trottinettes, skateboards et autres rollers sont autorisés à circuler sur les trottoirs et dans les espaces piétonniers à condition de rouler au pas et de respecter la sécurité des autres usagers. Ils ne font l'objet d'aucune réglementation spécifique.

(\*) Décret N° 2023-848 du 31 août 2023 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel motorisés.

## RAPPEL DES HORAIRES

L'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) est soumise à des horaires précis :

- du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12h et 14h - 19h30
- le samedi : 9h - 12h et 15h - 19h30
- le dimanche et les jours fériés : 10h - 12h

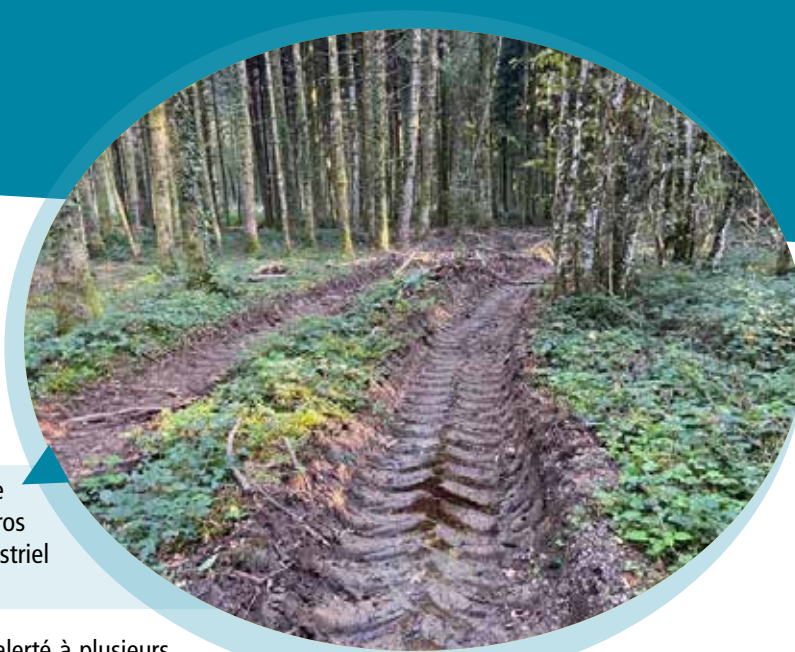




## LE PARCOURS VITAE MÉCONNAISSABLE !

La ville s'est particulièrement émue des nombreux témoignages et des messages d'indignations reçus sur la dégradation du sol forestier du parcours Vitæ et plus généralement des chemins du bois des Epesses.

À certains endroits les paisibles sentiers ont laissé place à d'imposantes et profondes ornières causées par des gros engins forestiers, mis en œuvre pour le traitement industriel d'abattage des bois menaçants cet été.



La commune, soucieuse du facteur sécurité avait en effet alerté à plusieurs reprises l'ONF sur la dangerosité des bois desséchés et en fâcheuse posture. Sachant que dans cette période estivale et chaude la forêt est un terrain de fraîcheur, la ville a subi l'agenda et la durée du chantier.

Après ces constats, les élus ont missionné les services de l'ONF pour engager la remise en état des zones dégradées. Elles seront traitées par une intervention de broyage des résidus de coupe, et un nivellement d'orniérage pour que l'on puisse retrouver dans les meilleurs délais un lieu de quiétude et de bien-être.

## LA FORÊT EN DANGER

Particulièrement touchées, les régions de l'Est souffrent du changement climatique, avec l'augmentation des températures, des vagues de chaleur et du dessèchement des sols au cours des saisons. Ces modifications entraînent un dépérissement des essences et une baisse de productivité pour la filière forêt bois. Notre forêt communale plus particulièrement est très endommagée par les scolytes et la sécheresse. Elle est en grande souffrance en raison du changement climatique. La canicule et les sécheresses successives ont provoqué un déficit important en eau. L'ONF (Office Nationale des Forêts) est en charge de la gestion de la forêt communale de Valdahon, de 83 ha 45 pour le compte de la commune. L'ONF fait appel au concours d'entreprises de travaux forestiers et organise l'exploitation et la commercialisation des produits en favorisant les circuits courts et les scieries locales.



### Valdahon possède 5 massifs :

- les Epesses (ou Epaisses),
- les Tronchots
- et le Clos du Roy
- le Prélot
- les Faux Saint Bérard

3 massifs impactés par ces fléaux ont d'ailleurs fait l'objet d'une coupe totalisant un volume avoisinant les 2 000 stères. Ce volume exploité comprend 175 stères valorisés en « bois vert » (cette apparence verte cache un dépérissement).

Avec ces facteurs nuisibles aux plantations, la forêt et ses bois malades et secs présentent risques et dangers pour toute présence humaine dans ce milieu boisé suburbain.

# Culture : THÉÂTRE ET CINÉMA



## RÉSIDENCE D'ARTISTES DU 20 AU 29 OCTOBRE : VALDAHON ACCUEILLE 3 ARTISTES DE LA CIE DU PUNK À MOUTON

Une résidence est un lieu qui accueille des artistes afin que ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création. Cette création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie, des moyens financiers, techniques et humains. Portée par le Département du Doubs, soutenue par la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, cette résidence a pour objectif d'**irriguer les territoires ruraux d'art et de culture, de favoriser les échanges entre artistes et habitants.**

## LE PROJET DE CRÉATION DE CETTE RÉSIDENCE

La compagnie Le Punk à mouton a été choisie par Valdahon. Cette compagnie d'Ornans développe un format récurrent de spectacles, « les Remuées », qui ont comme point commun leur ligne artistique : décaler une grande œuvre du patrimoine littéraire. Les deux premiers spectacles de la série portent sur « Le Comte de Monte-Cristo » et « L'Iliade et l'Odysée ». La semaine de la résidence à Valdahon va leur permettre de travailler sur leur nouvelle création : **La Remuée #3 - Tristan et Yseult.**



## UNE COMPAGNIE : 2 REPRÉSENTATIONS

**La Remuée # 2**  
L'Iliade et l'Odysée (mais surtout l'Iliade) sera donnée **le vendredi 20 octobre** à 20 h 30 à Épenoy,

**La Remuée # 1**  
Le Comte de Monte Cristo **le vendredi 27 octobre** à 20 h 30 à l'Espace Ménétrier.  
Entrée gratuite.



## FESTIVAL DU FILM

Du 23 octobre au 5 novembre, les bénévoles du Cinéma Pax (La Vaillante) organisent et vous attendent nombreux à leur 38<sup>ème</sup> Festival du Film. **16 films à voir et à revoir.**

Le programme complet sur [www.cinepax.fr](http://www.cinepax.fr)





# ANIMATIONS COMMUNALES

## À LA MÉDIATHÈQUE BRACHOTTE



### SPECTACLE « LA SORCIÈRE BÉGONIA »

Samedi 21 octobre à 10h30 avec Corinne Méraux.  
Enfants : 3 à 8 ans. /Inscription obligatoire.

### ESCAPE GAME « LUX IN TENEBRIS »

en novembre et en décembre

Vous avez aimé Le Nom de la Rose ? Vous adorerez Lux in tenebris.

Vous voilà propulsé dans un thriller médiéval dont vous êtes le héros. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous sillonnez le village à la recherche des indices pour confondre le meurtrier.

Libre accès pendant les heures d'ouverture – Public : adulte et ado

En collaboration avec la Médiathèque départementale du Doubs.

En groupe pour enquêter, c'est encore mieux :

Vendredi 17 novembre à 18h : session spéciale adulte

Vendredi 24 novembre à 17h30 : session spéciale « ado »  
Inscription obligatoire



En raison du week-end de la Toussaint, la Médiathèque sera fermée le mardi 31 octobre. Attention : ouverture maintenue le samedi 28 octobre !

### ATELIER CRÉATIF

Samedi 4 novembre à 14h30

Enfants à partir de 8 ans / Inscription obligatoire

### LECTURE KAMISHIBAI

Mercredi 15 novembre à 10h30

Une histoire est racontée pour faire découvrir une thématique aux enfants.

La lecture sera accompagnée de musique et d'un débat juste après...

Public : enfants à partir de 8 ans.

### ATELIER CRÉATIF-CALLIGRAPHIE

Samedi 18 novembre à 14h30

Atelier créatif-calligraphie avec Julie Melin

(association « La lettre à la main ») sur les techniques de calligraphie, en particulier sur un support en bois.

Les participants collaboreront également à réaliser des supports signalétiques de la médiathèque. Un vrai travail d'équipe !

Inscription obligatoire / tout public



### BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 22 novembre à 10h30

Petites histoires, comptines et jeux de doigts pour développer l'imaginaire...

Durée : 30 min / Enfants de moins de 3 ans.

### HEURE DU CONTE

Samedi 25 novembre à 10h30.

Des histoires seront racontées pour entraîner les enfants dans l'imaginaire et découvrir de nouveaux livres. Enfants entre 3-7 ans.

### Les vacances avec Msdance

Vendredi 27 octobre

De 20h à 23h, soirée Latino avec initiation Salsa par Emmanuel. Restauration offerte. 30€/personne 25€ pour les élèves de MSDance - Ados/Adultes.

Les stages (niveau initiation) :

- Lundi 23 octobre : 19h-20h30 DanceHal Hin Hop Variante Reggae - Ados Adultes

- Mardi 24 octobre : 19h-20h30 Afrodance - Ados/Adultes

- Lundi 30 octobre : 18h30-20h Atelier Bien Être (barre au sol, stretching, relaxation) - Ados/Adultes

- Mardi 31 octobre : 17h-18h30 Family Dance Spéciale Halloween. Venez en famille déguisés, chorégraphies Halloween, distribution de bonbons. Gratuit pour moins de 8 ans

- Mardi 31 octobre : 19h30-21h : Dance Cabaret (chorégraphies avec chaise) - AdosAdultes

- Jeudi 2 novembre : 19h-20h30 Danse contemporaine - Ados/Adultes

- Vendredi 3 novembre : 19h-20h30 Fit Dance Challenge - Ados/Adultes - 16€ la séance 12€ pour les élèves MSDance - Sur réservation

Rens. 0650919605 - msdance@outlook.fr

Jeudi 26 octobre

Repas de l'Assemblée générale du Club de l'amitié à 12h à l'Espace Ménétrier

Du 23 octobre au 5 novembre

38ème Festival du Film organisé par la Vaillante au cinéma pax. 16 films à voir et à revoir. Programme sur le cinépac.fr

Du 20 au 29 octobre

Résidence d'artiste à Valdahon avec la Cie du Punk à mouton

• "L'Iliade et l'Odysée (mais surtout l'Iliade)"

Vendredi 20 octobre à 20h30 à Épenoy

• "Le Comte de Monte Cristo" Vendredi 27 octobre à 20h30 à l'Espace Ménétrier. Entrée gratuite.

Dimanche 29 octobre

Vide-greniers du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Valdahon organise son vide-greniers au gymnase Pierre Nicot à partir de 7h jusqu'à 17h. Buvette - Restauration

15 € les 5 mètres

3 € la location de table

Contact Jacky Martin 06 80 62 72 77

Jeudi 9 novembre

Foire mensuelle

Samedi 11 novembre

À l'occasion du 105ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, une cérémonie aura lieu à 11h30 devant le monument aux morts suivie du verre de l'amitié à l'Espace Ménétrier.

## Agenda

Jeudi 9 novembre

Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 16h à 19h30.

Lundi 13 novembre

Réunion d'information pour les propriétaires bailleurs organisé par la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs en partenariat avec la Maison de l'Habitat et Soliha de 18h à 20h à l'Espace Ménétrier.

Jeudi 16 novembre

Forum de l'emploi organisé par la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs à partir de 9h à l'Espace Ménétrier.

Les mardis 17 octobre, 7 novembre et 19 Décembre

Conversations carbone : Ateliers participatifs sur l'énergie à la maison, la mobilité, l'alimentation et l'eau, la consommation et les déchets de 18h30 à 20h30 à l'espace Ménétrier. Cette initiative citoyenne contribue au Plan Climat des Portes du Haut-Doubs et à la mobilisation pour Réussir ensemble le pari de la transition écologique.

Infos et inscription au 06 64 26 62 03

